

Province de Québec
Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

**ADOPTION DU BUDGET 2021 ET DU
PROGRAMME TRIENNAL 2021-2022-2023**

Avis est par la présente donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton qu'à la séance extraordinaire du 14 décembre 2020 à 19h30, qui se tiendra à la salle du conseil, 130 rue Principale, lieu ordinaire des séances du conseil, le conseil adoptera le budget pour l'exercice financier 2021 ainsi que le programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023.

Lors de cette séance, conformément à l'article 956 du Code municipal, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme d'immobilisation.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 30^e jour du mois de novembre 2020.

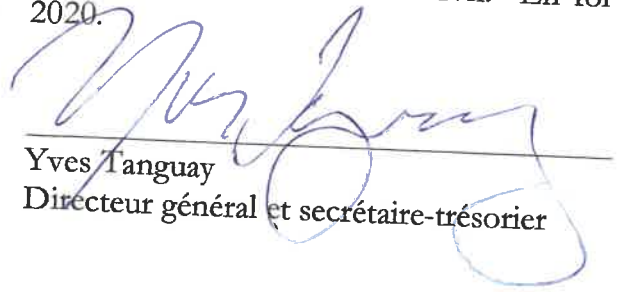


M. Yves Tanguay

Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, soussigné, Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 30 novembre 2020, entre 8h et 17h. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 30 novembre 2020.



Yves Tanguay

Directeur général et secrétaire-trésorier